



Mairie de Mortcerf

Délibérations soumises au Conseil Municipal du 22/06/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux juin 2026 à 19 h 00

Le Conseil Municipal de Mortcerf, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUVIER Christian.

Présents :

Mesdames CROULARD Sandra, PETRYCZKOWYCZ Nadine, MOREAU-DESQUEUX Isabelle, LARIVIÈRE Jennifer, COURTIER Victoire, PIALAT Magali et VOCELLA Karine
Messieurs BOUVIER Christian, POWEZKA Pierre-Alexis, BIMBASIC Slobodan, GAUTHIER Laurent, FALOVIEZ Nicolas, CAILLAU Grégory et SADOU André

Absents représentés :

Monsieur ILCZYSZYN Serge donne pouvoir à Monsieur POWEZKA Pierre-Alexis

Absents excusés : //

Délibération n°	Objet de la délibération	Vote adopté
2026-076	Adoption du règlement intérieur de la salle polyvalente de la commune de Mortcerf	à l'unanimité
2026-077	Adoption du règlement intérieur du Château d'eau de la commune de Mortcerf	à l'unanimité
2026-078	Adoption du règlement intérieur des services périscolaires	à l'unanimité
2026-079	Adoption du projet de zonage des eaux usées et des eaux pluviales	à l'unanimité
2026-080	Désignation des jurés d'assises 2027	à l'unanimité
2026-081	Personnel : création de postes rédacteur principal de 1ère classe, rédacteur principal de 2ème classe, rédacteur, adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet, adjoint technique à temps non complet (10,98 heures)	à l'unanimité
2026-082	Prise en charge communale d'une participation à la carte de transport scolaire pour les enfants de 6ème	à la majorité, à 12 voix pour à 0 voix contre à 3 abstentions (CAILLAU Grégory, SADOU André, VOCELLA Karine)
2026-083	Délibération relative aux délégations consenties au maire par le conseil municipal	à la majorité, à 12 voix pour à 0 voix contre à 3 abstentions (CAILLAU Grégory, SADOU André, VOCELLA Karine)

Délibération n°	Objet de la délibération	Vote adopté
2026-084	Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité	à l'unanimité

Le 23 juin 2026

Le Maire,
Christian BOUVIER

